

EGALITE FEMMES/HOMMES AU NIVEAU COMMUNAL

Il résulte d'une réponse de votre prédécesseur à une interpellation en 2006 que la situation au niveau de l'égalité hommes/femmes dans l'administration de Woluwe Saint Pierre était bonne.

Il avait fait un relevé par postes et niveaux des fonctions exercées par des femmes ou des hommes au sein de l'administration.

Il s'agit toutefois d'un objectif (l'égalité femmes/hommes) qui requiert une attention sinon constante, en tous cas régulière.

Pourriez-vous faire l'état des lieux de la situation et nous dire si et comment cette dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes est véritablement intégrée dans toutes les politiques communales ?

Cette dimension est en tous cas approchée par l'attribution faite à une échevine de l'égalité des chances pour tous : des initiatives ont-elles été prises en ce domaine depuis son entrée en fonction ? Y en aura-t-il dans l'avenir et lesquelles ?

Pour soutenir l'échevine dans son travail, ne serait-il pas opportun de faire droit à une des deux revendications formulées par le conseil des femmes francophones de Belgique, à savoir la signature d'une charte du modèle de celle de Liège proclamant la volonté d'intégrer cette dimension d'égalité dans toutes politiques OU la création d'une commission communale consultative qui sera « informée et concertée sur les intentions » (extrait des revendications du conseil des femmes francophones) ?

Emmanuel DEGREGZ
Conseiller communal